L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 20 MAI 1887.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A vendre, à Biloxi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal.
13 mai—1mois.

DEMANDES.

ON demande à acheter de vieux meubles acajou. Prix les plus élevés payés pour meubles antiques. S'adresser 131 et 133 rue de Chartres, sous l'hôtel des Etrangers.
9mai—1m

ON demande à acheter des vieux meubles (antiques). S'adresser No.123 rue Bourbon.
24 av—1m

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—F. Lopes vs ses créanciers—No 19,879 Division B—Ordre de Cour—qu'une réunion des créanciers de Frederick Lopes insolvable, soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville le MERCREDI, 1er jour de juin, 1887, à 11 heures a. m., dans le but de considérer et de fixer les termes et conditions de la vente des propriétés appartenant au dit Frédérick Lopes, et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises.
Nouvelle-Orléans, 19 mai 1887.
Signé: W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
20 mai—31 en 10 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 21,252—Division C—F. A. Kraft vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, F. A. Kraft, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant Paul Reusch, notaire, en cette ville, le 20me jour de juin 1887, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur la remise des biens et effets du pétitionnaire, ainsi qu'il est dit dans la dite pétition, d'élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant, que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens dudit pétitionnaire soient suspendues et que J. D. H. Hill, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 18 mai 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
19mai—4f en 30 jrs

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Francis M. McKeough vs ses Créanciers, No 20,929—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Francis M. McKeough soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Michael Gernon notaire, en cette ville, le JEUDI, 26ème jour de mai, 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant, que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que J. H. Ferguson, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 23 avril 1887.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
24 avril—4f en 30 j.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Joseph Lyons vs. ses créanciers—No 21,057—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Joseph Lyons, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville le lundi, 6ème jour de juin 1887, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, pour nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Fred King, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 3 mai 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, député greffier.
4 mai—3f en 30 j.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. François Clos vs ses Créanciers—No 21,125—Division A—Ordre de Cour—La cession de biens du pétitionnaire, François Clos est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu devant R. C. Stockton, notaire en cette ville à son bureau No 6 rue Carondelet le SAMEDI, 11ème jour de juin 1887, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant, que toutes les procédures judiciaires aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Henry P. Dart avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 7 mai 1887.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
12 mai—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Paul Rousset & Bro. vs. leurs créanciers—No 13,497. Division B—Aux créanciers de Paul Rousset & Bro., insolvables dans cette affaire. Salut—Vous êtes par le présent notifiés à assister à une réunion comme créancier de ces insolvables susnommés, qui sera tenue au bureau de Geo. C. Préot, notaire, le MERCREDI, 25me jour de mai 1887, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires des dits insolvables, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises.
Par ordre de W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
27 avril—3f en 30 j

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Théophile Gellais.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 6,664—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Malloury, tuteur et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20 mai—20 25 29

Succession de Thomas H. Hunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,367—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Wm Henderson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
13 mai—13 18 22.

Succession de Thomas R Brady.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,175—Division B—Attendu que Gabriel Villeré administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas R. Brady, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
13 mai—13 18 22

Succession de Victoria J. Charles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,132—Division E—Attendu que Hugh McCabe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Victoria J. Charles, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11mai—11 5 20

Succession d'Adam Rauch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,179—Division D. Attendu que Veuve Caroline Rauch a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adam Rauch, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
13 mai—13,18,22

Succession de Kate Townsend.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,740—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et exécuteur testamentaire datif dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
13mai—13 18 22

Succession de Hugh Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,106—Division C—Attendu que Mme Helena Amelia Miller femme de Edward A. Miller a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Hugh Sullivan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 mai—11,15,20.

Succession de Mme Catherine Rau femme de J. D. Schlumbrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,194—Division C—Attendu que Henry Schlumbrecht a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Catherine Schlumbrecht, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 mai—15 20 24

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Semestriels ont lieu tous les six mois (Juin et Décembre).

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Semestriel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 14 JUIN 1887.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000,	soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	.....	100,000
1 Lot de	50,000,	.....	50,000
1 Lot de	25,000,	.....	25,000
2 Lots de	10,000,	.....	20,000
5 Lots de	5,000,	.....	25,000
25 Lots de	1,000,	.....	25,000
100 Lots de	500,	.....	50,000
200 Lots de	300,	.....	60,000
500 Lots de	200,	.....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500,	soit	$50,000
100 Lots de $300,	....	30,000
100 Lots de $200,	....	20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100,	soit ...	$100,000
1,000 Lots de $100,	....	100,000

3,136 Lots se montant à ...	$1,055,000

☞ Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de neuf warrants de drainage se montant à $42,000.

Fred. Wing vs W. C. Raymond et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,951.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 31 mai 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Neuf warrants de drainage, datés Département des Comptes Publics de la Nouvelle-Orléans, 6 juin 1876. Huit des dits warrants sont numérotés de 331 à 338 inclusivement, chacun pour la somme de cinq mille dollars, et un numéroté 398 pour la somme de deux milles dollars, tirés par l'Administrateur des Comptes Publics sur l'Administrateur des Finances et par lui acceptés et en faveur de et endossés par W. Van Norden, transferés.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 mai—20 24 28 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de quatre lots de terre de valeur et améliorations dans le Sixième District.

Cornelia B. Graham vs. Vincent Asbury.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,167—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement du défendeur, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasin, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Coliseum, anciennement Plaquemine, Chestnut, Soniat et Dufossat et désignés comme lots numéros quatorze, quinze, seize et dix-sept de l'ilet numéro trente-huit, sur un plan du faubourg Avart, dressé par W. Forshey, voyer, et déposé pour référence à l'étude de C. C. Ladreyter, ancien notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et les lots numéros quatorze et quinze, mesurent chacun trente-deux pieds de face à la dite rue Coliseum, anciennement Plaquemine, le lot numéro seize mesure trente et un pieds de face à la dite rue Coliseum, anciennement Plaquemine et le lot numéro dix-sept mesure trente pieds de face à la dite rue Coliseum, anciennement Plaquemine, sur une profondeur de cent douze pieds sur chacun des dits lots entre lignes parallèles. Le lot numéro dix sept forme l'encoignure des rues Coliseum, anciennement Plaquemine et Dufossat.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° au comptant pour un montant suffisant pour payer la réclamation du plaignant maintenant due, consistant en un billet de trois cents dollars, en date du 20 octobre 1863, payable trois ans après date et portant intérêt à raison de six pour cent par an à partir du jour de la date jusqu'à maturité, et huit pour cent par an d'intérêt après maturité, cinq pour cent sur le montant du principal et intérêt sur la réclamation du plaignant d'honoraires d'avocat, quatre dollars de frais de copie d'acte, un dollar pour le certificat d'hypothèque et les frais et charge du writ et la vente et les taxes dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera (jusqu'au montant de son enchère) le paiement de deux certains billets à recevoir, chacun pour la somme de trois cents dollars ($300) dressés par le défendeur à son propre ordre et par lui endossés, datés 20 octobre 1883, payables respectivement quatre et cinq ans après leur date, et portant intérêt à raison de six pour cent par an à partir de leur date jusqu'à leur maturité respective, et huit pour cent par an d'intérêt après leur maturité jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur sur la dite propriété concurrente avec la réclamation du plaignant. L'acquéreur assumera toutes les obligations de l'acte original d'hypothèque et vente passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 20 octobre 1883 relativement aux honoraires d'avocat en cas de procès, assurance, etc.

3° Et le reste de l'adjudication, s'il y a, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 mai—20 27—juin 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries, Liqueurs, Etagères, Coffre-fort en fer, etc. aussi le privilège des stands au marché Poydras.

Young G. Lee vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,220—En vertu d'un ordre de vente, en date du 19 mai 1887, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI 21 mai 1887, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Au local No 236 rue South Poydras, tout le contenu du dit local consistant en un grand stock de groceries fines, vins, liqueurs. Aussi les comptoirs installations etc. qu'un coffre-fort en fer.

—Et immédiatement après—

2° Aux stands Nos 98 à 106 dans le marché Poydras tout le contenu des dits stands consistant en groceries, ainsi que le privilège sur dits stands, connus par les Nos. 98 à 106 dans le marché Poydras. Le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20mai—20,21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Simeon vs. Mlle M. A. Gardiner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,663—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville le MARDI 14 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Miro, Tonti et St. Philippe, désigné par le numéro Un sur un plan de Louis H. Pilié, voyer de ville en date du 17 mai 1859 et déposé en l'étude de Eusèbe Bouny, notaire en cette ville. Le dit lot forme l'encoignure des rues Dumaine et Miro et mesure, en pied américain, trente (30) pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent (100) pieds à la rue Miro de cent (100) pieds entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district que la propriété ci-dessus décrite, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Tonti, Ste. Anne et Miro et mesure trente trois (33) pieds huit (8) pouces et trois (3) lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent (100) pieds et de face à la rue Tonti, conformément à un plan particulier en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12mai—12,19,26—2,9 14juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Rousset & Bro. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,497—En vertu d'un ordre de vente en date du 16 mai 1887, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de comptes à recevoir, d'après un inventaire déposé en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18mai—18 21 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries, Liqueurs, Comptoirs, Installations, Meubles, Comptes ouverts, etc

Michel Tortorich vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 20,588—En vertu d'un ordre de vente, daté du 18 mai 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 23 mai 1887, à 10 heures et demie a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 213 rue Orléans.

Le contenu du dit local consistant en un stock assorti de groceries, vins, liqueurs, whiskies, meubles, installations, comptoirs, étagères, etc., etc.

Aussi, un lot de comptes à recevoir.

Le tout conformément à un inventaire et liste déposé à mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et Syndic dans l'affaire ci-dessus.
19 mai—19 20 21 22 23

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Shakespear Smith & Co. vs. J. J. McNamara.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 12,425—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rosier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District, le JEUDI, 10 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié indivise d'un certain lot de terre appartenant au défendeur ci-dessus, avec tous les droits, voies, privilèges et appartenances qui y appartiennent, situé dans l'ilet borné par les rues Poydras, Bolivar, Hevia et St-James, dans le Premier District de cette ville, et désigné comme lot No 14, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant Théo. Guyol, notaire en cette ville, le 30me jour d'avril 1856 et mesure 28 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue Hevia sur 27 pieds 3 pouces de largeur dans le fond et 116 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Bolivar et 119 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue St. James, tous plus ou moins au pied américain.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10avril—10,17,24,31—4,10juin.

N. O. & N. E. R. R. Co., vs. Jones & Lucas, in solido.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans.—Nos. 12,509 et 12,536.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rosier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, rue Press entre Villeré et Robertson, troisième district, le mardi, 24 mai, 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de bois de charpente, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux,
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
14mai—14 18 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT,

Résidence sur la rue Delery, faisant face aux Casernes des Etats-Unis.

Succession de Pierre Miller.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 19,030.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 18 juin 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté 4 mai 1887—

Trois lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 82 renfermé par les rues Delery, Tricou, Delaronde et Bienvenu, désignés par les Nos 2, 3 et 4.

1° Les lots Nos 2 et 3 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Delery, sur 104 pieds 4 pouces de profondeur; le lot No 4 mesure 30 pieds de face à la rue Delery, sur 104 pieds 4 pouces de profondeur; ensemble une grande résidence en bois retirée de la rue ayant plusieurs chambres et galerie sur le devant cuisine, citerne, latrines, etc.; jardin sur le devant et arbres à ombrages.

2° Un autre lot de terre situé dans le même ilet, désigné par le No 19, mesurant 30 pieds de face à la rue Delaronde, sur 123 pieds de profondeur; ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant R. C. Stockton, notaire, aux frais des acquéreurs, ainsi que les taxes de 1887 en sus du prix d'adjudication.
17 mai—17 21 28—Juin 4 11 18

Résidence à étage rue Liberté No 414 près du Marché Keller

Résidence à étage sur la rue Claiborne, près de la rue Esplanade, No 286.

Plusieurs Maisons à deux corps de logis rue Claiborne Nos 282, 288 et 290, contiguës au lot ci-dessus.

Magnifique terrain, dans un bon voisinage, formant encoignure aux rues Galvez et Kerlerec.

Un ilet de terre faisant face à la rue du Canal.

Terrains vacants dans le Second, Troisième Districts et dans la ville de Carrollton.

Succession de Robert Joseph Ker.

No 20,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 11 juin 1887, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 2 mai 1887—

Les actions et propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir—

—Actions—

Trois actions de $100 chacune du chemin de fer New Orleans & Northeastern.

—Propriétés Foncières.—

PREMIER DISTRICT.

1° **Deux certains lots de terre,** situés dans le Premier District de cette ville désignés par les Nos 2 et 3 dans l'ilet compris entre les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Félicité, lesquels lots de terre mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Liberté, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble une maison à étage divisée entre quatre corps de logis et chaque corps de logis contenant deux chambres et galerie devant, dans la cour deux bâtisses séparées chacune contenant quatre chambres, cinq citernes, lieux d'aisance, etc., le tout loué $32 par mois. Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins.

2° **Quatre lots de terre** contigus, situés dans le Second District de cette ville, désignés par les lettres A, B, C, et D, dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Robertson, Esplanade et le Chemin du Bayou.

2° **Le lot A,** mesure 72 pieds 8 pouces de face à la rue Claiborne, 18 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne vers le Chemin du Bayou, 32 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue de l'Esplanade, et 74 pieds 10 pouces de largeur sur la ligne du fond. Ensemble une maison ayant deux chambres, cuisine, etc. désignée par le numéro municipal 282, rue Claiborne.

3° **Le lot B** mesure 24 pieds 2 pouces de face à la rue Claiborne, sur 123 pieds 6 pouces de profondeur. Ensemble une maison à étage, ayant au rez-de-chaussée, corridor d'entrée, salon double avec porte à coulisse, salle à manger, et trois chambres à coucher à l'étage supérieur. Dans la cour une bâtisse de deux chambres, citernes, lieux d'aisance, hangar, etc., etc. No municipal 286 rue Claiborne.

4° **Le lot C** mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue Claiborne, sur 123 pieds 6 pouces de profondeur. Ensemble une maison double à mansarde couverte en ardoises, ayant six chambres, une autre bâtisse attenant à la maison principal de quatre chambres, deux citernes, lieux d'aisance, etc.

Numéro municipal No 288 rue Claiborne, loué $24 par mois.

5° **Le lot D** mesure 36 pieds 7 pouces de face à la rue Claiborne, sur 123 pieds 6 pouces de profondeur. Ensemble une maison de quatre chambres, une autre bâtisse dans la cour ayant cinq chambres, deux citernes, lieux d'aisance, puits, etc. Numéro municipal 290. Le tout divisé en deux locations, loué $20 par mois. Toutes les dimensions ci-dessus sont plus ou moins.

6° Un ilet de terre divisé en 26 lots, désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement, situé dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Canal, Dujane, Clarke et l'avenue Hagan. Lequel ilet de terre mesure 277 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue du Canal, même façade à la rue Dujane, 343 pieds 4 pouces de face à l'avenue Hagan et la même façade à la rue Clarke.

7° Deux lots de terre situés dans le même district, faubourg Jackson, désignés par les Nos 3 et 4 de l'ilet No 65. Lesquels lots de terre mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St. Louis entre les rues Olympia et St Patrick sur 111 pieds 5 pouces de profondeur et borné par la rue Conti.

8° **Seize lots de terre** situés dans le même district désignés par les Nos. 1 à 16 inclusivement, dans l'ilet compris entre les rues David, St Pierre, Toulouse et l'avenue de Carrollton. Lesquels lots de terre ont les dimensions suivantes, savoir:

Les lots Nos. 1 et 10, 33 pieds 1 pouces de face à l'avenue de Carrollton, les lots Nos. 2 à 9, 30 pieds 2 pouces de face à l'avenue de Carrollton et les susdits lots ont 120 pieds de profondeur, et les lots Nos. 11, 12, 13, 14 et 15 mesurent chacun 29 pieds de face à la rue St. Pierre sur 123 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur; et le lot No. 16, 33 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue David sur 120 pieds 7 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue St Pierre.

9° **Dix certains lots de terre** situés dans le même District désignés par les Nos. 6, 7, 8, 9, 10, 11, 20, 21 et 22, dans l'ilet compris entre les rues Cortez, Toulouse, Bienville et Conti. Lesquels mesurent, savoir: Le lot No 6, 34 pieds 7 1/2 pouces de face à la rue Conti sur 102 pieds 4 1/2 pouces de profondeur. Les lots Nos. 7 et 8, chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue Conti, sur 102 pieds 4 1/2 pouces de profondeur;

Le lot No. 8, formant encoignure aux rues Conti et Telemachus.

Les lots Nos. 9, 10 et 11 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Telemachus, sur 138 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur.

Le lot No 19 formant l'encoignure des rues Bienville et Cortez et mesure 34 pieds 8 pouces de face à la rue Bienville sur 102 pieds 4 1/2 pouces de profondeur et face à la rue Cortez.

Les lots Nos. 20, 21 et 22 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Cortez sur 138 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur.

TROISIEME DISTRICT.

10° Six lots de terre contigus situés dans le troisième district de cette ville dans l'ilet renfermé par les rues Galvez, Johnson, Kerlerec et Columbus, désignés par les lettres A, B, C, D, E et F, et mesurant comme suit, savoir:

Le lot A forme l'encoignure des rues Galvez et Kerlerec, 31 pieds 6 pouces de face à la rue Galvez, sur 99 pieds de profondeur et face à la rue Kerlerec.

Les lots B C D, mesurent chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Galvez, sur 99 pieds de profondeur.

Le lot E, 32 pieds de face à la rue Galvez, sur 103 pieds de profondeur.

Le lot F, 32 pieds de face à la rue Galvez, sur 99 pieds de profondeur. Le tout plus ou moins.

11° Un lot de terre de forme triangulaire, situé dans le même district, désigné par le No 3, dans l'ilet renfermé par les rues Rocheblave, Kerlerec, Columbus et Dorgenois, lequel lot de terre mesure 223 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Rocheblave, sur une profondeur de 82 pieds 8 pouces 3 lignes du côté du No 2 et 25 pieds 4 pouces 7 lignes sur l'autre côté du triangle.

12° Un lot de terre situé dans le même district et ville, désigné par le No 2, dans l'ilet renfermé par les rues Rocheblave, Kerlerec, Columbus et Dorgenois, mesurant 37 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Rocheblave, 30 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur de 96 pieds 5 pouces 6 lignes sur le côté du lot No 1, et 82 pieds 8 pouces 3 lignes du côté du lot No 3

DANS LA VILLE DE CARROLLTON.

13° Douze lots de terre situés dans la ville de Carrollton faisant maintenant partie de la Nouvelle Orléans, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 20, 21, 22, 23 et 24, dans l'ilet No 18, renfermé par les rues de la Levée, Anne, Adams et Hillary; les lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 30 pieds 7 pouces de face à la rue Anne sur 100 pieds de profondeur; le lot No 1 forme l'encoignure aux rues Adams et Anne.

Les lots Nos 11 et 12 mesurent chacun 31 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Adams, sur 137 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 24 forme l'encoignure des rues Levée et Adams et mesure 80 pieds 1 pouce de face à la rue Levée, 68 pieds sur la ligne de division du lot No 23 et 101 pieds sur la ligne de division du lot No 12.

Le lot No 23, 30 pieds de face à la rue de la Levée, sur 68 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 24, 94 pieds sur la ligne de division du lot No 22 et 40 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 22, 30 pieds de face à la rue de la Levée sur 100 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 21, 94 pieds sur la ligne de division du lot 23, 19 pieds 5 pouces de largeur sur la ligne de division du lot No 13 et 17 pieds sur la ligne de division du lot No 14, et les lots Nos 20 et 21 mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue de la Levée sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses de sécurité d'usage. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1887.

Actes de ventes pardevant Henry R. Ker, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent sur le montant des adjudications sera exigé comptant sur les lieux.
7 mai—7,14,21,28—juin 4,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Marrière vs. Mary F. Woods, veuve de Henry J. Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,964.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Denis, Dryades, Sixième et Washington; le dit lot mesure quarante-huit pieds de face à la rue St. Denis, sur une profondeur de cent cinquante pieds.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse de Richard C. Stockton, conformément à un acte passé pardevant Wm. R. Ker, notaire, en date du 3 décembre 1885.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 mai—10,17,24,31—juin 7,11.

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

RESIDENCE TRÈS AGREABLE

Rue Marais, entre Kerlerec et Columbus,

AVEC UN GRAND TERRAIN.

TROIS GRANDS LOTS VACANTS

Faisant face à la rue Kerlerec, entre Marais et Villeré.

Mme M. Constance Séré, Veuve de L. Séré, et autres contre Frank E. Bernard, subrogé-tuteur, et autres.

POUR UN PARTAGE.

No 20,085, Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez, conformément à un jugement rendu le 5 avril 1887, signé le 13 avril 1887, par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, seront vendues à l'encan les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Columbus, désigné par la lettre A sur une esquisse faite par Edgar Pilié, architecte, en date du 25 février 1887. Le dit lot mesure 78 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur 147 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, comprenant les dépendances qui consistent en une cuisine et autres dépendances placées en ce moment sur le lot attenant B et qui seront transportées et vendues avec ledit lot A. L'acquéreur du lot A devra les y transporter à ses frais dans les 15 jours qui suivront l'exécution de l'acte de vente.

Les améliorations comprennent un vaste cottage avec galerie tout autour de six pieds de largeur, il s'y trouve deux salons avec double arche, salle à manger et 3 grandes chambres à coucher, cabinet et office, auvent, cave, chambre à bain, 2 citernes, waterworks, lieux d'aisances, etc., grande cour briquetée, joli jardin devant et sur le côté, fleurs et arbres fruitiers ainsi que d'autres arbres donnant de l'ombrage tels que pruniers, orangers, magnolias, etc.

2° Un terrain dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Colombus, désigné par la lettre B, et mesurant 30 pieds 6 pouces et 2 lignes de façade rue Kerlerec, sur une profondeur de 146 pieds 10 pouces et 7 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue Marais, et 151 pieds 1 pouce et 6 lignes du côté le plus proche de la rue Villeré, le séparant du terrain C, et 30 pieds 2 pouces et 6 lignes de largeur sur l'arrière plan.

3° Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Colombus contigu au terrain B, et désigné par la lettre C sur le dit plan. Il mesure 30 pieds 6 pouces et 2 lignes de façade rue Kerlerec, 151 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur sur le côté le plus proche de la rue des Marais, le séparant du terrain B, et 155 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne du terrain marqué D sur le dit plan; et 30 pieds 2 pouces 6 lignes de largeur derrière.

4° Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Colombus, contigu au dit terrain C, et désigné par la lettre D, sur le dit plan. Il mesure 30 pieds 7 pouces 3 lignes de façade rue Kerlerec, 155 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur du côté le plus proche de la rue Marais, le séparant du dit terrain C, 160 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne la plus proche du terrain E, et 30 pieds 2 pouces et 6 lignes de largeur à l'arrière.

5° Un terrain dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Colombus, touchant au lot D et mesurant 9 pieds 1 pouce de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 160 pieds 2 pouces et 3 lignes sur le côté le plus près de la rue Marais, le séparant du lot D, 161 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne et 8 pieds 11 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond. Le tout de cette propriété est la susdite esquisse conformément au dit plan d'Edgar Pilié, architecte.

Conditions—Un tiers du prix de son enchère ou plus pour du comptant et le reste à un et deux ans, représenté par des billets d'acquéreurs divisés en coupons comme il sera requis par le vendeur et portant intérêt à 8 pour cent par an à partir du jour de la date et devra être garanti par hypothèque spéciale et privilège, et lien du vendeur sur la propriété respectivement vendue, les taxes dues et exigibles de 1887 seront assumées par l'acquéreur en addition du prix de son adjudication que les actes de vente seront passés pardevant Edgar Grima notaire en la ville de la Nouvelle Orléans et sera fait contenant les clauses de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, l'assurance et le transfert de la police au vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie par le vendeur
23avril—23 30 7,14,21 28mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison élégante et complete No. 221 Chemin du Boyon, entre les rues Marais et Tremé, près de l'Eglise de St-Augustin.

Succession de Mme Margaret Karcher, épouse décédée de Nicholas Kuntz.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier B. No. 18,744.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 18 juin à midi il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan de l'Arcade rue Magasin entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 13 mai 1887, pour le compte de la susdite succession:

Un vaste terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Chemin du Bayou, Barracks, Marais et Tremé, mesurant 63 pieds 11 pouces 7 lignes de façade sur le Chemin du Bayou sur 152 pieds 11 pouces 5 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue des Marais; et 145 pieds 4 pouces 3 lignes du côté de la rue Tremé, de la rue Chemin du Bayou à la limite de la profondeur du dit terrain, puis sur une ligne vers la rue Marais 12 pieds 6 pouces, de là, sur une ligne s'étendant vers la rue Chemin du Bayou 11 pieds, de là sur une ligne s'étendant vers la rue des Marais et allant aboutir au dit terrain sur le côté de la rue des Marais, 51 pieds 4 pouces 4 lignes.

Les améliorations comprennent la résidence élégante connue par le No 221 Chemin du Bayou et ayant une grande galerie devant et derrière, corridor au centre, salons doubles avec portes à coulisse, deux chambres à coucher et une grande salle à manger s'étendant sur toute la largeur de la bâtisse, avec office et deux grandes chambres à coucher et cabinets dans l'attic; gaz dans toute la maison.

Une cuisine en bois à deux étages, recouverte en ardoises, ayant une chambre au premier étage et deux chambres à coucher, avec galerie sur le côté, au second étage, aussi, une autre bâtisse à un étage contenant une grande chambre, poulailler, chambre pour charbon et bois, lieux d'aisance spacieux, nouvelle citerne de 4000 gallons, hydrant.

La façade et le côté sont ornés de plates bandes avec un grand nombre d'arbustes, et plantes d'ornements. Les allées sont pavées en briques ainsi que la grande cour qui se trouve entre la bâtisse principale et celle du fond.

Termes et conditions—Un tiers comptant, un tiers à un an du jour de la vente, un tiers à deux ans du jour de la vente, ces deux derniers tiers en billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente et garantis par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété avec les stipulations accoutumées de 10 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de procès pour recouvrer le montant des billets et des frais, assurance; de la propriété pour le montant des billets frais etc. honoraires, dus, jusqu'à parfait paiement, avec clause de non aliénando.

Acte de vente pardevant C. G. Andry notaire aux frais de l'acquéreur lequel devra en outre acquitter les frais de ville et d'Etat pour l'année 1887.
14 mai—14, 21, 28 mai; 4, 11, 18 juin

Résidence confortable No. 227 rue Dumaine entre Villeré et Marais, une bâtisse en bois à deux étages.

Succession de James D. Coquet.

No. 12,266—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 mai 1887, pour le compte de la dite succession.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Marais, St-Philippe et Villeré, mesurant 32 pieds 4 lignes de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, désigné par la lettre B sur un plan d'Arthur de Armas, voyer, en date du 5 août 1883.

Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois à deux étages, avec galerie de façade désigné par le numéro municipal 227 rue Dumaine, et ayant au rez-de-chaussée un grand salon double à arche, salle à manger, deux cabinets et grand corridor, et trois chambres et corridor au premier étage.

Aussi une cuisine en bois à un étage, ayant 4 chambres, 2 caves, gaz partout dans la bâtisse principale, une cour dans le centre et une dans le fond, poulailler, allée, lieux d'aisances, etc.

Conditions—Une moitié comptant, et le reste à un et deux ans de crédit en billets d'acquéreur tiré par lui et à son propre ordre et par lui endossé, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement, garanti par privilèges et lien de vendeur sur la propriété vendue, les honoraires d'avocats en cas de procès sont fixés à 5 pour cent sur le montant qui sera payé par l'acquéreur, la propriété doit être assurée pour le plein montant et jusqu'au paiement final des dits billets et la police transférée au vendeur comme garantie, la prime d'assurance doit être retenue pour le terme non expiré de la police, les taxes de 1887 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication, dix pour cent sur le montant doivent être déposés avec l'encanteur au moment de son adjudication.

Acte de vente pardevant Chas Rolle, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 mai—3 7 14 21 28—4 juin

INSTITUTION OURTC.

Pensionnat et Externat,

Coin St. Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Ourte, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que ouvrages en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand après midi. Théo. —

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolis meubles de maison, Nouveau Buggy et Barouche, Livres, Machine à dessécher avec installations, Chaudière, Chaine, Arbre de couche, fer, etc, Action d'assurance.

Succession de John Grant, décédé.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 10 mai 1887, dossier No. 20,826, à l'encan il sera vendu la propriété ci après décrite, à savoir:

MERCREDI le 25 mai 1887 à 11 heures A. M., au local No 55 rue Première entre Rousseau et Fulton, Quatrième District, il sera vendu: Un lot de meubles de maison en bois de rose, acajou, noyer, meubles de salon, de chambres à coucher et de salle à manger, porte chapeau, lavabos, bibliothèque, 200 volumes, livres, etc., aussi, vis, enclume, meule, fer, etc., aussi, un buggy presque neuf et une barouche de famille, aussi, JEUDI, 26 mai 1887, à 11 heures du matin, à l'établissement de J. Blackadder, No 906 rue Tchoupitoulas, Premier District il sera vendu une machine à dessécher avec installations, fire box flue, arbre de couche, chaudières et un lot de chaînes, fer, wooden knees, etc. Aussi, SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, près Gravier il sera vendu une action du fonds capital du Sun Mutual Insurance Company of New-Orleans, pour $100 tout payé. Le tout ci dessus conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
15 mai—15 18, 22, 25, 26 27 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour un Partage.

Propriété commerciale élégante, Bâtie en briques doubles, à trois étages,

Formant le coin sud-ouest des rues Gravier et Baronne,

Occupées par L. Christ & Cie, Knoop, Frerichs & Cie, E. B. Musgrove et autres, et rapportant $1200 par an, avec un splendide rez-de-chaussée vacant valant $1000 par an.

Succession de Adolph Frerichs, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—le SAMEDI, 21 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un jugement et à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 11 avril 1887 et signé le 15ème jour d'avril 1887, dossier No 20,712, dans l'affaire de Edward Eisenhauer, avocat de facto des tuteurs des mineurs Frerichs vs. Mme Vve Adolph Frerichs et als, pour un partage, à un long crédit, et un bas taux d'intérêt, il sera vendu, à l'encan—

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Gravier et Union, mesurant 45 pieds, 6 pouces de face à la rue Baronne, 78 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur et face à la rue Gravier, 80 pieds 1 pouce et 6 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Union, sur une largeur dans le fond, près de la rue Dryades de 44 pieds 9 pouces plus ou moins, mesure américaine.

Les améliorations comprennent une **bâtisse double moderne, solidement construite à trois étages avec toit en ardoises,** rue Baronne 62, bâtie d'une façon spéciale pour le confort, pour bureaux de facteurs, large vestibule au centre, parquet en tuiles, plafonds élevés, de grands bureaux confortables, bien aérés et bien clairs, avec de magnifiques voûtes à l'épreuve du feu dans chaque bureau, aux premiers et second étages des réservoirs élevés en fer, latrines, cours, lieux d'aisance etc de chaque côté, et installations de gaz partout, le tout en parfait ordre et condition, partiellement occupées en ce moment, et rapportant $1 200 par an avec bail avec un rez de chaussée vacant, valant $1000 par an, donnant la perspective d'un loyer de $3,200 par an.

Cette magnifique propriété est diagonalement en face de l'élégant bloc de Lehman, Stern & Cie, un ilot de la Bourse au Coton, et sa location restant toujours centrale et désirable, commandera toujours des locataires de première classe avec loyers rémunératifs et est un excellent investissement pour des capitalistes.

Termes et Conditions.—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit du jour de la vente avec billets et coupons à la convenance des parties intéressées et portant 6 pour cent intérêt par an du jour de la date jusqu'à parfait paiement, et toutes les clauses de garanties usuelles incluant une hypothèque spéciale avec lien de vendeur transfert de polices d'assurance et 5 pour cent de frais d'avocat en cas de procès sur un des dits billets ou coupons, quand dus et à crédit. L'acquéreur assumera en outre de son enchère les taxes de 1887, **au jour de la vente, un dépôt comptant de 10 pour cent sera payé sur les lieux.**

Acte de vente pardevant Octave Morel, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.
17avril—17 24—1 8 15 21 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence double, No. 266 rue Broad près Esplanade et des Fair Grounds.

Succession de David Teelers, décédé.

Par ordre de Cour. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 21 mai 1887 à midi à la Bourse d'Encan de l'Arcade rue Magazine entre les rues Gravier et Natchez dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D en date du 13 avril 1887 Dossier No. 20,479 pour le compte de la succession de David Teelers, décédé, à l'enchère publique, il sera vendu—

UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Broad, White, Aubry et d'Abadie, mesurant 27 pieds de façade rue Broad sur une profondeur de 105 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse double avec 2 chambres plâtrées de chaque côté, auvent citerne etc. et donne un revenu de $6 par mois. Le terrain porte le No. 266 rue Broad et n'est qu'à quelque lieue des Fair Grounds et des chars des rues Esplanade et Dumaine.

Conditions—En passant titres 10 pour cent payables comptant sur les lieux et le paiement des taxes de 1887 accepté.

L'acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire aux frais de l'acquéreur.
17 avril—17 24—mai 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lawrence Finn, décédé.

BATISSE DOUBLE EN BOIS, No 309 rue Lafayette;

BATISSES,

Encoignure des rues Bienville et Rendon,

A l'encan—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade rue Magazine entre les rues Gravier et Natchez, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté le 6ème jour d'avril 1887 dossier No 20,518 pour le compte de la succession de Lawrence Finn, décédé, à l'enchère publique, il sera vendu—

Maison double de résidence.

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Lafayette, Poydras, Howard et Freret, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Lafayette, à peu près la même largeur sur le fond, sur une profondeur de 100 pieds 9 pouces sur la ligne du côté de la rue Howard, et environ 160 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté de la rue Freret, le tout plus ou moins, et désigné comme le lot No 4.

Les améliorations comprennent une maison double de résidence en bois, ayant trois chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc., portant le No 309 de la rue Lafayette.

Coin des rues Bienville et Rendon.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues Bienville Donaue, Rendon et l'avenue Hagan, désigné par le No 9, mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 102 pieds 5 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent quelques vieilles bâtisses en bois, écuries hangars citernes etc.

Termes et conditions.—Comptant, sur le transfert des titres, 20 pour cent devant être payés comptant au moment de l'adjudication. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes pour l'année 1887.

Actes de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 avril—mai 1 8 15 22 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le joli cottage pour résidence No. 139 rue Constance,

entre les rues Terpsichore et Robin.

Succession J. Povey Wilson, décédé.

Pour du comptant. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, dans le premier district de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" en date du 3 décembre 1886, et signé le 9 décembre 1886, Dossier No 18,593 dans l'affaire de la succession de J. Povey Wilson, décédé, il sera vendu à l'encan:

Un terrain de valeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magazine, Terpsichore et Robin, désigné par le No A, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage en bois, toit en ardoises avec attic, connu sous le numéro 139 rue Constance et ayant un corridor et quelques 8 ou 10 chambres en tout, citerne, hangar, etc.

Le tout conformément à un plan de MM. Williams et Patton, architecte et voyer, lequel plan peut être vu à l'endroit de la vente.

Termes et conditions—Comptant en passant le titre, 10 pour cent payables comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant J. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 avril—26—mai 1 8 15 22 28

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 20,939.—Division "B."—Eugène Foulon vs ses créanciers.—Il est ordonné que les créanciers du pétitionnaire soient notifiés de se réunir au bureau de Michel V. Déjan, notaire en cette ville, No 20 rue Carondelet, le 6me jour de juin 1887, à 10 heures A. M. dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues. Il est de plus ordonné que Anatole A. Ker Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 25 avril 1887.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
26av—

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Catherine Cain, née Grant.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 20,491.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No. 79 rue Bienville—JEUDI, 2 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, division D, daté le 27 avril 1887, il sera vendu la propriété décrite ci-après appartenant à la dite succession, à savoir:

Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, du côté nord de la rue St-Claude, entre l'avenue Washington et la rue Musique, mesurant 38 pieds 3 1/4 de pouce de face à la rue St-Claude sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles plus ou moins.

Conditions.—Comptant; l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 et au-dessus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux sur le montant d'adjudication.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3mai—3 7 14 21 28 juin 2

PAR MATHER & HOMES.

PAR WARREN HOMES, encanteur.—SAMEDI, 11 juin 1887 à la Bourse d'encan de l'Arcade, à 2 heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire intitulée: Succession de Engle Bart, No 20,333 du dossier de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique pour du comptant:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Lafayette, Musique, Remparts et St Claude. Il mesure au pied français, trente-un pieds huit pouces et six lignes de façade rue Lafayette sur soixante dix pieds deux pouces et neuf lignes de profondeur.

L'acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire, aux frais de l'acquéreur. 11 mai—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henderson Carter et Mary Jane Jones son épouse.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Dossier No 19,848.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet, SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 22 avril 1887 Dossier No 19,848 pour le compte de la succession ci dessus, il sera vendu—

Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Cadix, Jena, Dryades et Bacchus, mesurant 25 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles conformément à un plan fait par Stewart et Hoffman voyers en date du—avril 1887. Les améliorations comprennent une maison cottage.

Conditions—Comptant. 10 pour cent comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, incluant les taxes de 1887.
24 avril—24, mai 3, 10 17 28

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique propriété suburbaine convenable pour ceux qui aiment la ville et la campagne.

"La maison d'habitation Danneel",

Avenue St-Charles, 1,481, à l'angle de la rue Octavie, un ilet au-delà de l'Avenue Peters.

Terrain magnifique 140x521 pieds à la hauteur de Rickerville, élévation naturelle très grande, à 3 pieds au-dessus du trottoir, admirablement bien cultivé et embelli par une belle forêt, beaux ombrages, arbres fruitiers, plantes rares, arbustes, aquarium, endroits rocheux, bassins artificiels, écuries, remises, poulailler et autres dépendances, le tout en excellent état. La maison de résidence est presque neuve, elle est de construction moderne.

Dans l'affaire de Otto Danneel vs. Henri Danneel et autres.

Vente en partage.

A des conditions acceptables, à l'enchère publique.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez dans le Premier district de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordres de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, rendu le 20 avril 1887 et signé le 27 avril 1887 et deux autres rendus et signés le 3 mai 1887 dans l'affaire de Otto Danneel vs H. Danneel et als. Dossier No 20,305, pour faire un partage, à l'encan il sera vendu—

1° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième District de cette ville, formant la moitié inférieure de l'ilet No 57, borné par les Avenues St Charles, Octavia et Joseph et l'Avenue St Charles se composant de 16 grands lots de terre, désignés par les lettres A à H et mesurant ensemble 140 pieds 1 pouce de face à l'Avenue St Charles sur une profondeur du côté le plus près de la rue Joseph de 494 pieds 7 pouces et 5 lignes et sur une profondeur et une largeur de 135 pieds dans le fond et face à la rue Octavia de 521 pieds 1 pouce et 2 lignes, le tout plus ou moins au pied américain.

Les améliorations comprennent une élégante résidence en bois récemment remodelée à deux étages et demi, couverte en ardoises, avec une tourelle, et deux étages, et deux étages couverts en ardoises avec accommodation et vue d'ensemble à une belle apparence, retirée d'à peu près 100 pieds de la façade de l'avenue et ayant de larges corridors au travers au centre aux deux premiers et au second étages. Un ou deux beaux salons, une bibliothèque, salle à manger, six grandes chambres à coucher, chambre à bain etc. en haut le tout avec de très jolis devants de cheminées en marbre et installation de gaz dans toute la bâtisse. La bâtisse dans le fond a une cuisine, deux lieux d'aisance, 3 chambres de domestiques ou plus, écuries, tables et remises, le tout dans un état parfait, plusieurs citernes et autres dépendances.

Le terrain est admirablement bien tracé, il est planté d'arbrisseaux, d'étangs remplis de poissons, des endroits rocheux, des points de vue variés, un jardin potager, etc., fait de cette place la plus jolie propriété suburbaine la mieux située à proximité de la ville et pour une résidence agréable et convenable, il faut la voir. Pour cela on devra se munir d'une carte d'admission de l'encanteur.

Le tout conformément à un plan de MM Williams & Patton, architectes et voyers, lequel plan peut être vu à l'emplacement de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans avec intérêt à raison de 8 pour cent avec toutes les clauses usuelles de garantie, y compris hypothèque spéciale avec privilège de vendeur 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert de la police et la partie de non aliénando; un dépôt de 10 pour cent sur les lieux et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 en addition de son enchère, et les billets à crédit seront divisés en coupons au gré des parties intéressées.

Actes de vente pardevant Andrew Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 mai—4 8 15 22 29—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage en bois à double corps de logis,

252 rue Commune, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Succession de John Feehan et sa femme.

A l'encan—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No. 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Natchez et Gravier, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 11 mai 1887, Dossier No 20,912, pour le compte de la succession de John Feehan et sa femme, tous deux décédés, il sera vendu à l'encan:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 48 borné par les rues Commune, Gravier, Rocheblave et Dorgenois, désigné par le No 19 et mesure 32 pieds 7 lignes de face à la rue Commune, 32 pieds 11 pouces et 2 lignes de large dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds, toutes plus ou moins.

Les améliorations comprennent **un cottage en bois à double corps de logis,** connu comme le No 252 rue Commune ayant 2 chambres et une cuisine de chaque côté, citerne, &c., loyer $10 par mois, à un jet seulement de la station des chars de la rue Commune

Conditions—Comptant en passant les titres, 20 0/0 comptant seront payés sur les lieux; l'acquéreur assumera les taxes de 1887 en outre de l'adjudication

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 mai—15 22 29—juin 5 12 18

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 23ème jour d'avril 1887, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci dessous intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants: Philas Jane Elvin vs. John Wotts, son mari—No 20,572—Division A. Sur motion de J. N. Wolfson, Esq., avocat de la plaignante et en appuyant sa demande de preuves, la loi et les témoignages étant considérés.—Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut, ici enregistré le 18 avril 1887, soit maintenant confirmé et rendu final et que, en conséquence, il y ait jugement en faveur de Philas Jane Elvin, plaignante, et contre John Wotts, son mari, reconnaissant ses droits et privilèges sur sa propriété et décrétant une séparation d'acquets et gains et de dissoudre la communauté existant auparavant entre eux, et que les frais soient payés par le défendeur.

Jugement rendu le 23 avril 1887.
Jugement signé le 28 avril 1887.
(Signé:) A. L. TISSOT, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle Orléans, ce deuxième jour de mai en l'année du Seigneur mil huit cent quatre vingt sept.
[Sceau.] M. A. McDONNELL,
Député Greffier.
12mai—12,22,30—14juin

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. No 21,220—Young G. Lee vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Young G. Lee soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ernest Commagère, Esq. notaire en cette ville, le LUNDI, 20me jour de juin 1887, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et élire un syndic, et aussi voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises, et que Anatole Brieugne, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et il est de plus ordonné que dans l'intervalle toutes poursuites contre la personne et les biens du dit pétitionnaire Young G. Lee soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 16 mai 1887.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme;
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
18mai—3f en 30j

VENTES A L'ENCAN

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District, sur la rue Carondelet, entre Harmonie et Plaisance.

Succession de Nicolo Migliore.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 18,883.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, en date du 10 mai 1887, je procéderai à la vente de tous les droits, titres et intérêts du défunt, étant 25/32 dans la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses, dépendances et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Harmonie et Plaisance. La dite portion de terre commence à une distance de 49 pieds 6 pouces de l'encoignure des rues Carondelet et Plaisance et mesure 45 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 150 pieds 11 pouces sur la ligne du côté le plus près de la rue Plaisance, puis à un angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue Harmonie 63 pieds 11 pouces et 4 lignes, puis à un angle droit s'étendant parallèlement avec la rue Carondelet et vers la rue Plaisance 17 pieds 3 pouces et 3 lignes, puis à un angle droit en s'étendant parallèlement avec la rue Harmonie 125 pieds 4 pouces à la rue Carondelet jusqu'à l'endroit ou le terrain commence, la dite portion de terre étant composée du lot original No 5 et une partie des lots Nos 6 et 8.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Ben. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
18mai—18 21 28 juin 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de George Coats.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C—No 6,912

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux No 18 rue Bourbon—SAMEDI 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 17 mai 1887 je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro 19 borné par les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Félicité désigné par le No 5 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer et mesurant conformément au dit plan 32 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, et garanti par hypothèque spéciale privilège et lien de vendeur. Les termes toutes les clauses usuelles de garantie et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour en forcer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. Acte de vente pardevant Benj Ory, notaire aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
18 mai—18 21 28—4 11 18 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

2 Actions du Cotton Exchange.

Succession de Samuel Friedland et épouse.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D—No 17,363

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—MARDI 24 mai 1887 à midi et demi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 10 mai 1887 je procéderai à la vente de—

Deux actions du fonds capital du New Orleans Cotton Exchange, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant avant le transfert.
14mai—14 20 24

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Propriété améliorée dans le Premier district.

Succession d'Auguste Gautier.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 19,976—Division A

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 28 mai 1887, à midi à la Bourse d'encan de l'Arcade, rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans en date du 21 avril 1887, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasin, Robin et Terpsichore désigné par la lettre B sur un plan dressé par Arthur de Armas, député voyer de ville le 20 mai 1887 et mesurant au pied américain 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de 121 pieds entre lignes parallèles, le dit lot est à une distance de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de l'encoignure des rues Robin et Camp. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent comprenant une résidence cottage connue par le No 424 rue Camp.

2° Un certain morceau de terre dans le même district et ilet immédiatement dans le fond de la propriété ci-dessus désignée par la lettre D sur le plan susdit et mesurant au pied américain 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond du lot B et la même dimension sur la ligne du côté près de la rue Magazine le fond du dit lot C; le dit plan et 6 pieds 10 pouces et 5 lignes sur chacun des autres côtés vers les rues Robin et Terpsichore respectivement.

Conditions—Un tiers du prix comptant le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et privilège et lien du vendeur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente et ces billets ou coupons devront contenir toutes les clauses usuelles de garantie et de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, et transfert de la police d'assurance etc. L'acquéreur assumera en sus de son prix les taxes dues et exigibles en 1887. 10 pour cent seront requis comptant sur le montant de son adjudication.

Actes de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 avril—24 30—mai 7 14 21

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Quatrième district sur la rue Liberté, entre Première et Seconde

Succession de Elizabeth Jones

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Dossier No 9,906.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 15 avril 1887, Dossier No 9,906, pour le compte de la succession de Elizabeth Jones, il sera vendu—

1° Un terrain de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St David, Liberté, Première et Seconde, désigné comme le lot No 12 sur un plan dressé par B. T. Nicholas, voyer et mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Liberté sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles, conformément au récent plan fait par Stewart & Hoffman, voyers, en date d'avril—1887

Les améliorations comprennent une maison cottage.

—Aussi—

A la même heure et emplacement pour le compte de la dite succession, il sera vendu un lot de meubles de maison, etc., conformément à un inventaire déposé au bureau du greffier de la susdite honorable cour.

Conditions comptant—Dix pour cent sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en 1887.
17 avril—17 24—mai 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Rue Bagatelle, entre Joséphine et Solidelle.

Succession de Barthélemy Latapie.

Dossier No 20,549.

A l'enchère publique.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES encanteur—bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté du 29 avril 1887, dossier No 20,549, pour le compte de la susdite succession, il sera vendu—

Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues St Antoine, Bagatelle, Joséphine et Solidelle, mesurant 32 pieds de façade rue Bagatelle, sur 119 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan de Stewart & Hoffman, voyers, daté — 1887.

Les améliorations comprennent une maison cottage portant le No 611 rue Bagatelle.

Conditions—Dix pour cent comptant au moment de la vente pour l'assurer.

L'acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur y compris les taxes de 1887.
1 mai—1,14,21,28—juin 4.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage de valeur à double corps de logis, No 761 rue Bourgogne, entre Louisa et Clouet.

Succession de Jacob D. Schmidt, décédé

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,248.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES Encanteur Bureau No 9 rue Carondelet.—SAMEDI, 18 juin 1887 à midi à la salle d'encan Arcade rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", daté le 12 mai 1887, Dossier No. 20,748, pour le compte de la succession de Jacob D. Schmidt décédé, il sera vendu à l'enchère publique.

Un terrain de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Craps, actuellement Bourgogne, Louisa, Clouet et Remparts désigné par le No 8 de l'ilet No. 5 et mesure 35 pieds 8 pouces de face à la rue Craps sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 lignes tous plus ou moins et entre lignes parallèles, mesure américaine et d'après un plan dressé par Stewart et Hoffman, daté le — mai 1887.

Les améliorations comprennent un cottage à double corps de logis connu comme le No. 761 rue Bourgogne.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux, il sera exigé un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire incluant les taxes dues et exigibles en 1887.
18 mai—18, 24—juin 1, 8, 15, 18.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence en bois à deux étages No 64 rue Jackson, entre Fulton et Rousseau.

Succession de Mme S. D. Bobb.

No 15,834—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 15 avril 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:—

La maison de résidence en bois, à deux étages No 64 rue Jackson dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Jackson, Philippe, Fulton et Rousseau; voici la description du terrain

1° Le terrain No 12 du dit carré mesure 31 pieds 5 pouces 4 lignes de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un morceau de terre adjacent au premier à l'arrière et mesurant 63 pieds 4 pouces à l'arrière du dit terrain No 12 et d'une autre propriété étant une portion du terrain désigné par le No 16, sur une profondeur de 39 pieds 9 pouces et 4 lignes.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant en sus de son adjudication le paiement des taxes dues et exigibles en 1887, et un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Preot, notaire.
18 mai—18 28—juin 4 11 18.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur. Résidences, Cottages, Sites propres pour y construire.

Magasin en briques à 3 étages.

Les maisons de résidence à deux étages en bois—No 126 rue Jackson; Nos 61 et 63 rue Race.

Les cottages doubles—Nos de 56 à 70 rue Sorapuru; Nos 155 et 157 rue Rousseau.

Magasin en briques à trois étages No 97 Passage de la Bourse.

Un site de choix convenable pour qu'on y bâtisse, No 128 rue Jackson.

Toutes de bonnes propriétés rapportant de l'argent.

Succession de Anna Maria Martin, décédée.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mai 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre les rues Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville, en vertu de plusieurs ordres et d'un jugement de l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le premier, un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, daté du 17 avril 1887 dans l'affaire de la succession de Anna Maria Martin, Dossier No 18,660, le second, un ordre de l'Hon. W. H. Rightor, juge de la Division D, daté du 11 avril 1887, dans l'affaire de la succession de Mary Martin épouse défunte de Louis McGittigan et de Louis McGittigan Dossier No 19,896 et le troisième, un jugement et un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Division A, rendu le 12 avril 1887 et signé le 16 avril 1887 Dossier No 20,557 dans l'affaire d'Elizabeth Martin, épouse de feu etc vs Mme E Kertz épouse, etc pour un partage, à l'enchère publique il sera vendu

QUATRIÈME DISTRICT

La maison de résidence en bois à deux étages, No 126 rue Jackson

1° Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Jackson, Philippe, Laurel et Annunciation, désigné par le No 4, mesurant 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de façade rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et faisant face à l'arrière à une allée de 9 pieds 10 pouces et 3 lignes de largeur commune à cette propriété et à la propriété adjacente sur la rue Laurel à l'angle de la rue Annonciation.

Les améliorations comprennent une maison de résidence avec mansarde à deux étages bien couverte en ardoises portant le No 126 de la rue Jackson, avant maison de dépendance à deux étages, et ayant corridor au dessus et au dessous, salon, salle à manger, et quelque sept ou huit autres chambres, cuisine, chambre à charbon, auvent pour y cordler du bois avec citernes, lieux d'aisance, verandah sur le derrière. La maison est à distance de la rue il y a jardin devant et derrière sur un coté, elle est adjacente à la belle résidence de F. P. Martinez; elle se loue $40 par mois et en vaut $50.

No 128 rue Jackson, un terrain charmant pour bâtir.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et carré et adjacent à celui précédemment décrit, et désigné par le No 5 et mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de façade rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et faisant face à la rue Commune. Il y a une allée en commun avec la précédente.

C'est un excellent terrain pour y bâtir. Il y a de magnifiques résidences devant et derrière sur le coté, et les pavés sont dans le moment pavé en asphalte devant.

Coin des rues Sorapuru et Fulton.

3° Un morceau de terre et 12 terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville, carré d'ilet No 5 ou 26 borné par les rues Sorapuru, Première et St Thomas ou Fulton, et désigné par la lettre X et mesure 83 pieds 9 pouces et 3 lignes de façade rue Fulton sur une profondeur de façade rue Sorapuru de 120 pieds sur une largeur à l'arrière rue de la rue Rousseau de 99 pieds 3 pouces 7 lignes et 120 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne du côté le plus près de la rue Première le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en quatre cottages doubles en bois couverts en ardoises ... Nos de 56 à 70 rue Sorapuru ... cuisine ... 3 chambres ... lieux d'aisance, citerne, etc., le tout donne un revenu de $70 par mois, valant $80.

No 157 Rue Rousseau.

4° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville, carré No 27, borné par les rues Rousseau, Philip, Sorapuru et Fulton, désigné sous le No 77 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, portant le No 157 de la rue Rousseau, avec bâtisse dans le fond à deux étages ayant quatre chambres de chaque côté, citernes, auvent, lieux d'aisance etc et se loue $18 par mois.

No 155 rue Rousseau.

5° Un certain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et carré adjacent à la propriété dernièrement décrite et désigné sous le No 76 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds, entre parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, portant le No 155 de la rue Rousseau, et est construite comme la propriété précédemment décrite, sur le terrain adjacent No. 77. Elle donne de revenu $18 et pourrait en donner $24. Avec ce terrain il sera vendu un morceau de terre sur l'arrière, plus du terrain primitif 114 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade sur la limite intérieure du terrain No. 76—26 pieds 4 pouces et 6 lignes sur la limite de derrière, Nos 13 et 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la limite du terrain No. 115, et enfin 29 pieds 4 pouces 6 lignes sur la ligne qui le sépare de la première portion du terrain No. 114 formant une profondeur totale pour le terrain No. 76 de 129 pieds 4 pouces et 6 lignes, entre parallèles.

PREMIER DISTRICT.

Nos. 61 et 63 rue Race.

6° Une certaine portion de terre (2 lots), avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans l'ilet No 21, bornée par les rues Race, Robin, Fulton et Religious, désignée par le No 11 et mesurant 63 pieds, 12 pouces 5 lignes de face à la rue Race sur une profondeur de 127 pieds 30 pouces 5 lignes.

Les améliorations consistent en deux maisons en bois à deux étages, à deux corps de logis couvertes en ardoises, connues comme les Nos 61 et 63 rue Race, et contenant huit chambres ou plus par maison quatre au dessus et quatre au dessous, de grandes vérandahs, avec citernes, hangars, etc. Louée $27 par mois valant $36. Ces deux maisons seront vendues séparément.

DEUXIÈME DISTRICT.

No 97 Passage de la Bourse.

7° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, et les rues Royale, Bienville et Conti, désignée comme Nos 14 et 15, et mesurant 24 pieds de face au Passage de la Bourse, sur une profondeur de 21 pieds 8 pouces d'un côté et la même profondeur plus ou moins, sur la ligne opposée, la quelle portion de terre forme tout le lot No 15 et moitié du lot No 14 conformément au plan.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages couverte en ardoises, connue comme le No 97, Passage de la Bourse, avec balcon sur la façade; elle a deux bureaux au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1er et 2 chambres au 2e, avec hydrant, lieux d'aisance, etc. Les bureaux sont occupés par M. F. Lafresque et autres, les résidences sont au dessus. Le loyer est de $15 à $20 par mois. Le mesurage ci-dessus est calculé au pied américain un peu plus ou un peu moins, conformément aux plans que l'on peut voir au lieu de la vente. On peut aussi examiner la maison en se munissant d'une carte de l'encanteur.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente et toutes les clauses de garantie usuelles. Les billets seront divisés en coupons au gré des parties intéressées. Il sera payé comptant sur les lieux 10 pour cent, et les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication, le paiement des taxes de 1887.

Actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 avril—17 21 24 avril; 1 8 15 21 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en bois rue Water entre Amelia et Peniston.

Succession de John Helmes, décédé.

A l'enchère publique, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet.—SAMEDI 4 juin 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Natchez et Gravier, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un arrêt de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E," daté du 2 mai 1887 dossier 20,167 pour le compte de la succession de John Helmes, décédé, à l'encan, il sera vendu.

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Water, Levée ou Tchoupitoulas, Amelia et Peniston désigné par le No. 15 et mesurant 30 pieds 2 pouces de façade rue Water sur une profondeur de 77 pieds 9 pouces du côté le plus proche du terrain No 14, et 76 pieds 4 pouces et 6 lignes du côté du terrain No 16—le tout plus ou moins en mesure américaine, d'après un plan visible sur les lieux de la vente.

Les améliorations comprennent une maison en bois élevée ayant 4 ou 5 chambres, auvent, hangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant en passant les titres, 10 pour cent seront payés comptant sur les lieux et on assumera les taxes de 1887.

L'acte de vente pardevant George C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4mai—4 8 15 22 29—4juin

L'Abeille de la [illegible]

Bureaux : No 73 [illegible]

NOUVELLE [illegible]
VENDREDI, 2[illegible]

VAPE[illegible]

COMPAGNIE [illegible]

TRANSAT[illegible]

Entre New York [illegible]

LA BRETAGNE [illegible]
LA BOURGOGNE [illegible]
LA GASCOGNE [illegible]
LA NORMANDIE [illegible]

LIGNE [illegible]
POUR NEW YORK [illegible]
KNICKERBOCKER [illegible]
LOUISIANA [illegible]

Ligne régulière du [illegible]

MANDEVILLE [illegible]

Le Steamer [illegible]

CHEMINS D[illegible]

LOUISVILLE, N[illegible]

TEXAS RA[illegible]

FEUILL[illegible]

No 3

LE SE[illegible]

La Roche[illegible]

PAUL SAU[illegible]

Pierre avait religi[illegible] sourciller, écouté son [illegible] avait sur son front de [illegible] de l'orgueil. [illegible] était pâle et ému. [illegible] que Georges avait [illegible] il avait légèrement [illegible] froid au cœur de la [illegible]

—Ainsi, demanda [illegible] homme t'a dit qu'il [illegible]

—Il me l'a promis.

—Bah! Demain il [illegible] et le service que tu lui [illegible]

—Tant pis pour lui!

—Il ne viendra pas [illegible]

—Eh! que veux-tu [illegible] fasse? s'écria gaiement [illegible] vous pour cela que [illegible] dans son hôtel? Qu'il [illegible] meure, je m'en moque [illegible] quignole.

—Et tu as raison, [illegible] Pierre avec énergie. [illegible] trop beau qu'une [illegible]